

EFFETS DU PROJET DEPUIS LES HAMEAUX DE L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE					
N°	Nom	Nombre d'habitations	Situation et visibilité	Impact	Distance au projet (m)
1	Les Mégretières	1	Au sud-est du projet. Le nord de cette ferme isolée est très dégagé. Les trois éoliennes est occupent une emprise horizontale importante. Les rapports d'échelle sont contrastés, notamment avec E4 (cf. PM 38).	Fort	613
2	Les Goudronnières	1 - 2	Au sud-est du projet. La périphérie nord de cette ferme isolée est végétalisée mais la vue est très dégagée depuis la route d'accès. Les trois éoliennes est occupent une emprise horizontale importante. Les rapports d'échelle sont contrastés, notamment avec E4.	Fort	616
3	La Haute Brande	1	A l'ouest d'E3. Les boisements présents au nord-ouest des habitations masquent entièrement E1 et E2. En revanche, E3, E4 et E5 occupent une emprise visuelle importante (angle horizontal d'environ 29,5°), notamment E3 (emprise verticale, avec des contrastes d'échelle). Seule sa partie basse est masquée par un boisement et des haies en avant-plan.	Fort	709
4	Les Pitonnères	1 - 2	Au sud-est du projet. L'habitation est insérée dans un écran boisé qui ne permet pas de relations visuelles directes avec le projet. La D951 au nord permet en revanche une vue très dégagée sur les éoliennes est, qui occupent une emprise importante (plus 60°, 80° avec les éoliennes nord). E1 et E2 sont également visibles en arrière-plan.	Moderé	856
5	Les Buotteries	1 à 3	Au sud-ouest d'E1 et E2, le long de la D27. Les bâtiments d'habitation sont entourés d'une ceinture arborée. Depuis les abords, la vue est dégagée vers les deux éoliennes, dont l'emprise visuelle est importante, avec des effets des contrastes d'échelle marqués (cf. PM 40). Les trois autres éoliennes sont beaucoup moins visibles car plus lointaines. De plus, elles n'apparaissent pas dans le même champ de vision.	Fort	785
6	La Petite Traverse	6 à 8	Au nord des éoliennes sud. Depuis le hameau, les vues sont filtrées par les haies périphériques mais la vue est dégagée en direction des éoliennes est depuis la route d'accès (D27). Celles-ci occupent une large emprise verticale et horizontale, avec néanmoins des espaces importants entre chaque éolienne (cf. PM 33). E1 et E2 sont masquées par la végétation qui borde la route.	Fort	842
7	Les Toutelaudières	3 à 5	Au sud-ouest du projet. Les boisements morcelés et les haies qui entourent ce hameau limitent fortement les vues. Toutefois, le nord du lieu de vie est beaucoup plus dégagé et permet de percevoir l'ensemble des éoliennes, mais pas dans le même champ de vision. L'emprise des éoliennes reste relativement limitée (angle horizontal d'environ 21° pour E2, E3 et E4).	Moderé	1 159
8	Les Giraudières	1 à 5	Au sud-ouest d'E2 et E1, le long de la D27. Les bâtiments d'habitation sont entourés d'une ceinture arborée. Depuis les abords, la vue est dégagée vers les deux éoliennes ouest, qui occupent une emprise horizontale et verticale importante. Les trois autres éoliennes sont beaucoup moins visibles car plus lointaines. De plus, elles n'apparaissent pas dans le même champ de vision.	Fort	690
9	Les Suchauds	4	Au sud-est du projet. Le hameau est entouré par une végétation limitant fortement les visibilités directes du projet. La route d'accès au nord permet des vues partielles à travers les filtres végétaux sur les éoliennes, qui occupent une emprise limitée en largeur et en hauteur.	Faible	1 010
10	La Traverse	3 à 5	A l'est du projet. Les haies et le bosquet à l'ouest du hameau ne permettent que des vues très partielles sur le projet. Seule la route d'accès à l'ouest permet une vue dégagée à environ 250 m du lieu de vie. L'emprise du projet reste limitée (angle total horizontal d'environ 30°).	Faible	850
11	Les Chairauts	5 à 7	Au nord-ouest du projet. La végétation qui accompagne les habitations filtre les vues. Tandis qu'E1 et E2 restent toutefois relativement bien perceptibles, les trois autres éoliennes ne sont visibles que très partiellement et lointaines (plus de 3 km).	Moderé	754
12	Le Breuil	15 à 20	Entre les deux parties du projet. Malgré la présence de boisements accolés aux habitations au sud et à l'est, les éoliennes est sont visibles au-dessus de la cime des arbres, notamment E3, dont seule la moitié du mât est masquée (cf. PM 39 bis). A l'opposé, la vue est bien dégagée vers E1 et E2, les quelques haies bocagères masquant seulement la base des mâts. E2 est très prégnante, avec des rapports d'échelle contrastés (cf. PM 39). Dans les deux directions, l'angle occupé par les éoliennes est limité (10,8° environ pour E1 et E2, et 9,1° pour E3, E4 et E5).	Fort	716
13	Les Sauzours (nord)	1	Au sud du projet. Les bâtiments sont entourés de haies bocagères empêchant toute visibilité directe du projet. La route d'accès permet en revanche une vue très dégagée sur les éoliennes. E4 et E5 sont prégnantes, avec des contrastes d'échelle avec les motifs paysagers, tandis que les trois autres sont plus discrètes.	Moderé	943
14	Le Jembrebois	1 - 2	Au nord-ouest du projet. Les abords immédiats de l'habitation sont arborés. Le projet est néanmoins visible depuis la route d'accès, face à la maison. Il occupe toutefois une emprise limitée, en hauteur et en largeur (7,2° environ).	Faible	575
15	La Brosse Brenoux	3	Au sud du projet. Le hameau est entouré de boisements et de vergers qui limitent les vues directes sur le projet. La route d'accès au nord permet une vue plus dégagée. L'emprise horizontale totale du projet est importante (environ 74°) mais les espacements entre éoliennes sont larges, notamment entre E2 et E3. De plus, l'éloignement limite l'emprise en hauteur.	Faible	1 993
16	Le Pavillon (hameaux d'habitations récentes d'ingrandes)	15 à 18	Au sud du projet. Les abords immédiats d'une partie des habitations sont très végétalisés, et on note la présence de boisements et de haies en périphérie. E1 et E2 sont perceptibles seulement depuis les chemins au nord-est du hameau, dans le lointain. Les trois éoliennes est sont quant à elles perceptibles de manière partielle en raison des structures végétales (cf. PM 31).	Faible	530

INVENTAIRE ET ÉVALUATION DES SENSIBILITÉS DES HAMEAUX DE L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE					
N°	Nom	Nombre d'habitations	Situation et visibilité	Sensibilité	Distance à la ZIP (m)
16	Le Pavillon (hameaux d'habitations récentes d'ingrandes)	15 à 18	Au sud de la ZIP, ce hameau ne dispose d'aucune perception de la partie nord-ouest de la ZIP. La partie sud-est est quant à elle perceptible de manière partielle en raison des boisements en avant-plan qui en masquent la partie basse mais sa grande proximité en augmente la prégnance dans les vues.	Fort	530
17	L'Hommelet	1 à 3	Au nord-est de la ZIP. La ZIP sud-est est masquée par les boisements contrairement à la ZIP nord-ouest visible sans filtre mais dont l'emprise est plus faible.	Moderée	630
18	La Groge	2 à 5	A l'est de la ZIP. Les habitations sont entourées de haies et de bosquets mais la ZIP sud-est est bien visible au-dessus de la trame arborée, avec une emprise horizontale importante et des effets de dominance.	Fort	630
19	La Basse Brande	2	Situé entre les deux parties de la ZIP, ce hameau présente un risque d'encerclement. Cependant, des boisements sont présents de part et d'autres des habitations ce qui masque partiellement la ZIP. La ZIP sud-est occupe une large emprise horizontale (environ 180°).	Fort	680
20	Les Sauzours	1	Au sud de la ZIP. La végétation arborée associée aux bâtiments ainsi que les alignements d'arbres bordant les accès limitent les relations visuelles avec la ZIP.	Moderée	670
21	Coubemard	15 à 20	A l'est de la ZIP. Habitations couplées à de nombreux bâtiments agricoles et maisons abandonnées. Des petits boisements et alignements d'arbres constituent ponctuellement des masques partiels. Des vues ouvertes vers la ZIP sont identifiées depuis les abords des habitations sur la D27 (notamment à l'ouest du hameau) ou le sud de la route de desserte locale qui traverse le hameau. La ZIP nord-ouest est peu perceptible tandis que la ZIP sud-est occupe une large emprise verticale et horizontale. Deux lignes THT traversent déjà l'espace parallèlement à la ZIP.	Fort	650
22	Le Fichat	4	Au nord-est de la ZIP. Les habitations sont entourées de boisements. Les deux parties de la ZIP ne sont visibles que partiellement derrière ces masques/filtres boisés.	Faible	775
23	Chantermerie	3	A l'ouest de la ZIP nord-ouest, le long de la D27. Les abords directs des habitations sont arborés (en plus du boisement de l'autre côté de la D27) ce qui empêche toute perception de la ZIP depuis les habitations. Des visibilités partielles sont possibles aux abords, depuis la D27 à l'est du boisement. La ZIP nord-ouest est partiellement masquée par les boisements en avant-plan. La ZIP sud-est est très peu perceptible en arrière-plan.	Moderée	760
24	La Blandinière	4 - 5	Au nord de la ZIP, sous la ligne très haute tension qui traverse l'AEI. Le boisement, situé à 160 m au sud du hameau, constitue un masque partiel pour la ZIP nord-ouest. La proximité avec cette partie de la ZIP rend tout de même sensibles les perceptions depuis ce hameau. La ZIP sud-est, plus éloignée, est également masquée partiellement par les boisements qui occultent ponctuellement sa partie basse. Les habitations du hameau sont également associées à une végétation arborée limitant les perceptions, qui se font plutôt depuis les abords.	Faible	920
25	Tilloux	30 à 40	Au nord de la ZIP. Au sein du hameau, les constructions et la végétation constituent des masques partiels limitant les perceptions. Des vues ouvertes sont identifiées depuis les accès, comme sur le chemin des Chenevières au sud ou la D88 à l'est. Les deux parties de la ZIP sont perceptibles, leur partie basse partiellement masquée par la végétation.	Moderée	810
26	Le Ploudray	1 à 3	A l'ouest de la ZIP. L'éloignement et les boisements en avant-plan limitent les perceptions de la ZIP dont les deux parties ne sont visibles que partiellement.	Faible	915
27	La Motte	1 à 3	A l'ouest de la ZIP. Les boisements qui enserrant les habitations masquent la partie inférieure de la ZIP nord-ouest et une partie de la ZIP sud-est, dont l'extrémité sud est néanmoins prégnante.	Moderée	965